

Rapport Balladur

La France atomisée façon puzzle

FRANCE ■ Loi pénitentiaire : la copie bâclée de Dati ■ PAC : vers des aides moins opaques

INTERNATIONAL ■ Soudan : Mandat d'arrêt contre Omar Al-Bachir ■ **PORTRAIT** ■ Éric Kerrouche





La France en libertés surveillées

Depuis l'arrivée au pouvoir de Nicolas Sarkozy, la France subit un terrible recul des libertés. Ce livre élaboré par le Parti socialiste décrypte les multiples remises en cause des droits individuels et collectifs.

De ADN à Zones d'attente, il dresse, en 89 mots clés, un état des lieux des atteintes aux libertés publiques orchestrées par Nicolas Sarkozy depuis mai 2007. Défendre les fondements du pacte républicain est un devoir. Cet ouvrage constitue une première contribution à ce travail.

agenda du parti

- **Judi 19 mars**
 - Martine Aubry sera à Bruxelles, pour la Conférence des leaders du PSE.
- **Samedi 21 mars**
 - Convention nationale de ratification des listes et de lancement de la campagne électorale pour les élections européennes
 - Benoît Hamon, porte-parole du PS, assistera à un banquet républicain à Coulines (Sarthe).

BON DE COMMANDE – Livre

Mme, Mlle, M. _____

Eventuellement, Association/organisation _____

Adresse : _____

CP _____ Ville _____

Commande de _____ (nbre) exemplaires du livre « **La France en libertés surveillées** » au prix de 5 € l'exemplaire + participation aux frais d'envoi (2 € pour 1 ou 2 exemplaires, 5 € de 3 à 10 exemplaires, port gratuit au delà de 10 exemplaires).

• En règlement un chèque de _____, _____ euros à l'ordre du Parti socialiste.
 Parti socialiste – secteur communication – 10 rue de Solférino – 75333 PARIS cedex 07
 Tél. 01 45 56 78 15

- **Dimanche 22 mars**
 - Le Printemps des libertés Pour la défense de la République : rassemblement au Zénith, à Paris.

La section PS 11^e – Léon Blum vous invite à une réunion-débat :

L'IMMIGRATION, L'EUROPE ET LA FRANCE

avec **Martine Roure**, Vice-présidente du Parlement Européen, **Hervé Le Bras**, Démographe et **Pascale Boistard**, Adjointe au Maire de Paris.

Mercredi 18 mars 2009, de 20 h 00 à 23 h

Amphithéâtre de l'École supérieure de Gestion - 25, rue Saint-Ambroise - Paris 11^e. Métro Saint Ambroise.

L'hebdo des socialistes • 10, rue de Solférino 75333 Paris Cedex 07 • Tél. : 01 45 56 78 61 • Fax: 01 45 56 78 83

(Pour obtenir vos correspondants, composez d'abord le 01 45 56 ou écrire à : redaction@parti-socialiste.fr) DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Maurice Braud

- DIRECTEUR DE LA RÉDACTION : Benoît Hamon • RÉDACTRICE EN CHEF: Ariane Gil (78.61) • RÉDACTION: Bruno Tranchant (77.33), Damien Ranger (76.37), Ariane Vincent (76.20), Fanny Costes (76.32).
- SECRÉTAIRE DE RÉDACTION: Élisabeth Philippe (76.27) • MAQUETTE: Pascale Lecomte (79.44) et Joëlle Moreau (77.16)
- PHOTO: Philippe Grangeaud (76.00) • SECRÉTARIAT: Odile Fée (78.61) • COMPTABILITÉ: Michèle Boucher (79.04) • ABONNEMENT: Sabine Sebah (78-57)
- FLASHAGE ET IMPRESSION : PGE (94) Saint-Mandé • ROUTAGE: Inter Routage - 93300 Aubervilliers. N° commission paritaire : 0109 P 11 223)
- ISSN : 12786772 "L'hebdo des socialistes" est édité par Solfé Communications. Ce numéro a été tiré à 243 137 exemplaires.

Pour une vraie réforme territoriale



Elisabeth Guigou,
secrétaire nationale à la
réforme de l'État et aux
collectivités territoriales.

Plusieurs des propositions du rapport Balladur, si elles sont adoptées, accroîtront la confusion, diminueront l'efficacité des politiques publiques et aggraveront les inégalités.

Le « grand Paris » cumule les inconvénients. Trop petit pour l'expansion économique de Paris métropole européenne. Trop grand pour les actions de proximité menées par les départements. Nous avons obtenu le report du projet de grand Paris. Nous proposons un instrument adapté à la dimension et à la nature de chaque enjeu : logement, attractivité économique, réseaux universitaires et de recherche, et solidarité financière.

Nous sommes opposés à la suppression des élus régionaux. La région n'a pas vocation à être une fédération de cantons, elle a besoin d'élus qui lui soient propres. On affaiblit la région en supprimant les conseillers régionaux.

Les compétences des régions et des départements doivent être clarifiées. Pour les compétences partagées, nous proposons de désigner un chef de file qui serait le principal financier.

Nous voulons que la fiscalité locale soit profondément réformée. La suppression de la taxe professionnelle sans ressource de remplacement crédible est un scandale. Nous voulons une fiscalité locale qui équilibre les prélèvements sur les ménages et les entreprises, qui assurent aux collectivités des ressources. Nous proposons une cotisation territoriale fondée sur la valeur ajoutée et le foncier.

Cependant des propositions du rapport Balladur rejoignent les propositions du Parti socialiste : la date butoir pour achever l'intercommunalité, l'élection au suffrage universel des exécutifs des regroupements de communes, le remplacement de la taxe professionnelle par une contribution sur la valeur ajoutée, le scrutin proportionnel qui garantit la parité et la diversité.

Nous voulons une vraie réforme de l'organisation territoriale pour parfaire la décentralisation. Mais il faut une nouvelle étape pour réduire les inégalités territoriales, améliorer l'efficacité des politiques publiques, renforcer la démocratie locale. Tels devraient être les objectifs d'une vraie réforme des collectivités territoriales.

■ sommaire

Actualités France

Loi pénitentiaire : la copie bâclée de Dati	p.6
PAC : vers des aides moins opaques	p.8

International

Soudan : « La CPI a fait preuve de courage, mais c'est insuffisant »	p.9
--	-----

Dossier

Les enjeux de la réforme territoriale	p.12
---------------------------------------	------

Vie du Parti

Forum des territoires : interview de Marylise Lebranchu	p.30
--	------

Histoire

Île-de-France : une mutation perpétuelle	p.32
--	------

Portrait

Éric Kerrouche	p.36
----------------	------

Le chiffre

14 milliards de profit = 300 licenciements. Après l'annonce de son profit record-13,8 milliards d'euros en 2008-, Total a révélé mardi 10 mars la suppression prochaine de 306 postes dans sa filiale Total Petrochemicals France (TPF). Pendant ce temps, les Français attendent toujours de profiter un peu de la baisse du prix du baril.

14 mds

Secret défense L'alternative socialiste

À l'occasion du projet de loi de programmation militaire, qui doit venir en commission début avril, le gouvernement prévoit des critères étendant le principe du secret défense.

Dénonçant ces dispositions, le PS propose de créer la « commission consultative nationale pour le secret défense ». L'accès du juge aux locaux classifiés - dont la liste serait strictement arrêtée par décret en Conseil d'État - serait soumis à la même procédure que celle qui est prévue par la loi s'agissant des documents couverts par le secret défense. Ainsi, serait affirmée l'indépen-

dance de la justice et la responsabilité du gouvernement dans la décision de donner ou non l'accès à ces locaux.

Recherche Pas de solution en vue



Le mouvement dans les universités et les organismes de recherche ne faiblit pas. « Le rétablissement des emplois scientifiques supprimés en 2009 est une priorité », estime Bertrand Monthubert, secrétaire national du PS à la Recherche et à l'Enseignement supérieur. Avant d'appeler à la mise en place d'un plan de recrutement permettant de développer la recherche, d'améliorer les capacités d'accueil des étudiants et d'attirer les jeunes vers les métiers de la recherche et de l'enseignement supérieur.

Internet Hadopi, une loi déconnectée

L'Assemblée a entamé, le 10 mars, l'examen de la loi « Création et Internet » qui met en place un système de « riposte graduée », allant du simple avertissement à la coupure de l'accès à la toile. Le PS exprime ses plus vives réserves à l'encontre d'un projet de loi, préparé sans concertation avec tous les acteurs, et qui à l'évidence sera inefficace: ce texte ne rapportera pas un euro à la création artistique car les usages des internautes ont déjà évolué. Ils délaissent de plus en plus le téléchargement au profit du streaming. Enfin, ce dispositif pourra être facilement contourné.

Manifestation Le 19 mars, tous dans la rue

La manifestation du 29 janvier a été un vrai succès. Elle a conduit le président de la République à annoncer une légère inflexion sociale à son plan de relance, après la rencontre avec les partenaires sociaux, le 18 février. Il faut aller plus loin. D'où cette nouvelle manifestation, le 19 mars, à l'appel de l'intersyndicale. Les mots d'ordre : défendre l'emploi et le pouvoir d'achat. Le PS sera en première ligne pour faire entendre ces revendications.

Page réalisée
par Bruno Tranchant

Disparition de Robert Verdier

Figure historique du socialisme, proche de Léon Blum, Robert Verdier nous a quittés, le 27 février dernier. Député de la Seine entre 1951 et 1958, cet ardent défenseur de la décolonisation eut également un rôle actif au sein de la Ligue des droits des l'homme. (voir p.29)



FACELLY/SIPA

L'image de la semaine

Les salariés de Valéo montent au creneau

Face-à-face tendu avec les forces de l'ordre. Les salariés de l'équipementier automobile Valeo ont manifesté, vendredi 6 mars dans les rues de Paris. Ils étaient plus de 800, venus de plusieurs régions de France, à s'être déplacés pour défendre l'emploi dans leur groupe soumis à un plan de restructuration prévoyant 1 600 suppressions de postes. Ils ont tenté de pénétrer dans le siège de la société, mais ont été repoussés par les CRS. « On voulait juste forcer le barrage pour remettre au PDG une pétition demandant des informations sur le plan de licenciement et la pérennisation des emplois et on est accueilli par les CRS, c'est inacceptable », a déclaré Denis Bréant, délégué CGT du site de Mondeville, près de Caen.

Loi pénitentiaire : la copie bâclée de Dati

Neuf ans après le rapport accablant du Sénat sur l'état des prisons françaises qui évoquait une « humiliation pour la République », le nouveau projet de loi pénitentiaire était attendu au tournant. Malgré de nombreux amendements, le résultat est décevant.

C'était une promesse de campagne de Sarkozy : redonner un visage humain aux prisons françaises pointées du doigt, notamment, par le Conseil de l'Europe. « Quand on est condamné à une peine de prison, on est privé de sa liberté, mais pas de sa dignité, de son intégrité physique, de son droit à conserver une relation familiale », avait-il déclaré, alors candidat à l'élection présidentielle. Pourtant le projet de loi élaboré par Rachida Dati, puis revu par la

commission des lois du Sénat, affiche une ambition nettement revue à la baisse. Le projet de loi a été voté, le 6 mars, au Sénat et sera ensuite discutée à l'Assemblée nationale. Sauf que le gouvernement a décidé de faire passer le texte en urgence. « Cette procédure limitera l'examen du texte à une lecture par chambre du Parlement, ce qui nuira sans aucun doute au caractère serein et constructif des débats. Ainsi, le Parlement sera en partie privé du "grand ren-

dez-vous de la France avec ses prisons", promis par la garde des Sceaux depuis l'été 2007 », dénoncent les sénateurs socialistes. Malgré la protestation de la gauche et d'une partie de la droite, la levée de l'urgence a été refusée. Comme quoi, la détermination du gouvernement à améliorer la situation des prisons reste limitée. Une nouvelle « humiliation pour la République », selon les termes employés par un rapport du Sénat en 2000, puisque la surpopulation atteint des chiffres

6



records – 62 744 détenus pour 52 589 places au 1^{er} février – et que les conditions dans les prisons sont déplorables : nombre de suicides en hausse, hygiène, maladies...

Retour de l'arbitraire

Le texte comporte malgré tout quelques avancées notables. La commission des lois du Sénat a introduit de nouvelles dispositions par rapport au texte initial du gouvernement, jugé déplorable. Il s'agit par exemple de l'obligation d'activité en prison pour les personnes condamnées. Ainsi le système pénitentier français offre enfin la possibilité d'une réinsertion des détenus par l'exercice d'une activité, formation professionnelle ou alphabétisation, au sein même de la prison. En dépit de ce progrès, le projet de loi est loin de s'accorder avec les 108 règles pénitentiaires établies par le Conseil de l'Europe en 2006. L'instauration de régimes de détention différenciés, en fonction de la personnalité et de la dangerosité de la personne détenue, le prouve. « C'est le retour de l'arbitraire et une manière de déguiser les sanctions disciplinaires », dénonce Alain Anziani, sénateur socialiste de Gironde. Et pour Patrick Marest, délégué général de l'Observatoire international des prisons (OIP), « cette notion n'a aucune justification scientifique. C'est un moyen pour l'administration pénitentiaire de conserver son pouvoir discrétionnaire. Ces régimes différenciés ont été

dénoncés par le comité européen pour la prévention de la torture et le contrôleur général des lieux privatifs de liberté. Le projet de loi le légalise. »

Quant à la volonté de respecter la relation familiale des détenus, là encore le texte est défaillant. Les socialistes « s'indignent devant l'absence de dispositions spécifiques relatives aux femmes détenues et à leurs enfants en bas âge ». Ils avaient proposé sept amendements transposant pour la plupart des règles européennes en droit français, pour garantir notamment le droit des mères emprisonnées à garder leurs enfants et pour engager, le moment venu, à une procédure d'adaptation avec la famille d'accueil. Mais ces propositions ont été trappées en raison de leur coût.

Contradictions

La question financière se trouve d'ailleurs au centre des critiques émises par les associations, le monde carcéral et par la gauche. Bizarrement, le projet de loi de finances 2009 n'a prévu aucun moyen supplémentaire pour mettre en œuvre les mesures du projet Dati. Et ce n'est pas la seule contradiction décelée par les opposants au projet de loi. Le texte prévoit ainsi de recourir plus facilement au bracelet électronique ou à l'aménagement de peines, en travaux d'intérêt général par exemple. Une généralisation du bracelet électronique sera

notamment ordonnée quand les peines sont inférieures ou égales à six mois. Pas sûr que cela suffise à régler le problème de la surpopulation carcérale que la droite aggrave depuis deux ans. « C'est une forme d'inflexion de la politique pénale. Après avoir rempli les prisons à la louche, le gouvernement essaye de les vider à la petite cuillère », déplore l'ancien ministre de la Justice socialiste Robert Badinter. Une critique partagée par Patrick Marest qui dénonce les manques patents de ce texte : « Pour être efficace, il faudrait par exemple décider de ne plus sanctionner les atteintes aux biens par de la prison, mais par des peines alternatives à la détention. Au lieu de cela, on crée le concept monstrueux de prison hors les murs ! » La gauche parlementaire, elle, soutenait l'amendement proposé par la commission des affaires sociales : faire qu'aucun détenu ne puisse être incarcéré dans un établissement affichant un taux d'occupation supérieur à 120 % de ses capacités. C'est actuellement le cas de plus de la moitié des prisons françaises. « On a mis un peu d'humanité », a estimé Alain Anziani, évoquant les amendements de la commission des lois du Sénat. Mais il reste beaucoup à faire pour rendre toute leur dignité aux personnes incarcérées.

PAC : vers des aides moins opaques

Rééquilibrer les aides de la politique agricole commune en faveur des agriculteurs et des régions qui en ont le plus besoin... Cette exigence que les socialistes portent depuis de nombreuses années a trouvé un écho inattendu, le 23 février, à l'occasion du Salon de l'agriculture. Michel Barnier, encore ministre de l'Agriculture pour quelques semaines, a en effet annoncé une réorientation des aides de la PAC pour un montant total de près de 1,4 milliard d'euros.

Prendre aux uns, pour donner aux autres. Une façon de rééquilibrer enfin les aides agricoles de la PAC. En l'occurrence, ce sont les éleveurs bovins et surtout les céréaliers qui devront abandonner une partie de leurs soutiens afin de les réorienter. La part la plus importante du plan de redis-

tribution, 700 millions d'euros, sera mobilisée pour soutenir les modes d'élevage à l'herbe. Les élevages ovin et caprin bénéficieront également d'une autre série de mesures, de même que les zones fragiles de montagne. Le plan devra aider au développement de la production de protéines végétales, ainsi qu'à celui de l'agriculture biologique. La recherche de performances énergétiques des entreprises agricoles, la gestion de l'eau et la biodiversité figurent également parmi les objectifs.

Reliquat

Si une bonne part des fonds prélevés a d'ores et déjà été réattribuée, plusieurs centaines de millions d'euros restent à répartir. Les modalités de la répartition de ce « reliquat » d'aides se décideront conjointement entre l'administration et les représentants de la profession agricole, dans le cadre de groupe de travail *ad hoc* qui rendront leurs conclusions après le départ du ministre Barnier. Cette méthode n'est pas sans

poser problème aux représentants agricoles, tiraillés entre les intérêts des uns et les exigences des autres... Et là est bien la manœuvre de la droite renvoyer dans le camp des syndicats agricoles le soin de savoir qui touchera quoi, et surtout, combien !

Une fois n'est pas coutume, le Parti socialiste s'est félicité de l'engagement pris par le ministre de l'Agriculture en faveur du rééquilibrage, considérant que les mesures annoncées vont vers plus de justice et d'équité, et qu'elles correspondent à nos exigences, maintes fois défendues. Néanmoins, le principe des références historiques, mis en place par la droite en 2003, n'est toujours pas remis en cause. Les socialistes maintiennent donc leurs demandes afin que soit mis en place un mécanisme d'aide privilégiant les actifs et non le nombre d'hectares. C'est une exigence absolue qui devra être mise en œuvre à l'échelle de l'Union européenne dans la perspective de l'après 2013.

Benoît James



« La CPI a fait preuve de courage, mais c'est insuffisant »



Pour la première fois de son histoire, la Cour pénale internationale (CPI) a délivré un mandat d'arrêt à l'encontre d'un Président en exercice, le Soudanais Omar Al-Bachir, pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre au Darfour. Une décision qui suscite plus d'embarras que d'enthousiasme car la realpolitik passe devant les droits de l'homme.

L'analyse de Marc Lavergne, chercheur au CNRS, et coordinateur du groupe d'experts du Conseil de Sécurité de l'ONU pour le Darfour, en 2006.

L'arrêt de la CPI représente-t-il une avancée considérable ?

Ce n'est pas un élément déterminant pour le reste du monde, même si ça l'est pour la CPI. Les gens ne savent ce qu'est cette Cour. Ils voient simplement un affrontement entre deux forces : l'une représente la communauté internationale, l'autre un affreux dictateur, un Président qui tente de se faire passer pour une victime du Tiers-monde aux prises avec la machinerie occidentale néo-coloniale.

De plus, même si ce mandat d'arrêt crée un précédent, il ne suffit pas d'en délivrer un contre une personnalité politique en exercice pour la mettre en prison. Il démontre aussi la faiblesse de la CPI. D'ailleurs, les États-Unis ne reconnaissent pas la compétence de la CPI sur leurs propres ressortissants. Et elle ne dispose d'aucune force militaire ou policière pour aller l'arrêter.

Omar Al-Bachir va continuer à voyager à l'étranger. Il va être invité à des conférences sur la paix ou les droits de l'homme. Et il n'est pas acquis que la CPI

ait eu le soutien des pays occidentaux, ni même de l'ONU, pour s'engager dans ce processus. N'oublions pas que le Soudan et les amis du gouvernement soudanais font partie intégrante de l'ONU. L'Union africaine et les pays arabes soutiennent également le président Al-Bachir.

La justice serait-elle négociable ?

La marge de manœuvre de la CPI est extrêmement étroite, et la compétence théorique qu'elle possède pour entendre ou condamner des ressortissants de pays qui l'ont officiellement acceptée n'est pas réelle. C'est la noblesse et la faiblesse de tout métier de juge indépendant. Ici le procureur a pris ses responsabilités et décidé qu'il y avait un coupable. Cette décision suscite un grand embarras. Personne ne souhaite voir Al-Bachir en prison. Moralement, bien sûr, cette décision donne bonne conscience, mais les États occidentaux, notamment, ne veulent pas se priver d'un marché soudanais très juteux. Rappelons qu'il s'agit du plus grand pays d'Afrique. Il a d'im-

menses ressources et un grand besoin d'infrastructures. Les groupes français se battent pour y obtenir des contrats.

De plus, il faut s'interroger : faire tomber le régime d'accord, mais qui va-t-on mettre à la place ? On voit ce que ça a donné en Irak. Absolument personne n'est prêt à prendre la relève. Même les anciens rebelles sudistes du SPLA sont dans le gouvernement et soutiennent Al-Bachir. Ils ont subi les foudres du pouvoir pendant 20 ans, et vu la mort de millions d'entre eux, mais ils ont obtenu un accord de paix qui les satisfait, en 2005, à Naivasha. En 2011, un référendum d'autodétermination pour le sud est prévu. En se rebellant, les populations du Darfour mettent en danger cet accord.

La realpolitik passe donc avant la prise en compte de centaines de milliers de morts et déplacés ?

Evidemment. En vrai langage géopolitique : le Darfour aujourd'hui, on s'en moque. Il y a un an, on entendait crier au drame et au génocide avec des appels

Depuis l'annonce du mandat d'arrêt contre Omar Al-Bachir, les ONG sont poussées vers la sortie, abandonnant deux millions et demi de personnes en souffrance.



10

comme Urgence Darfour, SOS Darfour... Où sont-ils? Par contre, les déplacés du Darfour sont toujours dans les camps. Aujourd'hui, les ONG qui s'occupent de nourrir et soigner deux millions et demi de personnes en souffrance sont poussées vers la sortie. Elles payent pour l'inactivité des États. Le gouvernement soudanais saisit donc l'occasion pour différer le retour de la population déplacée. Car il n'est pas question pour lui que ces gens rentrent chez eux. Les villages ont tous été rasés. Il veut concentrer les habitants dans les villes, où il peut les surveiller avec l'aide des forces de sécurité.

La CPI a fait preuve de courage, mais c'est insuffisant vu ses pouvoirs limités. Si les pays démocratiques ont une responsabilité à l'échelle mondiale pour propager les valeurs

de la démocratie et des droits de l'homme, il faut le montrer. On ne l'a pas fait au Darfour. Six ans que ça dure. Il y a eu 20 résolutions du Conseil de sécurité. À l'été 2006, l'ONU a même affiché une pseudo-fermeté en disant qu'elle enverrait les casques bleus. En fait, ce furent des soldats africains qui ne sont pas formés, n'ont pas le matériel et n'ont pas réellement de mandat pour le faire. L'Afrique aux Africains, a alors prétexté l'ONU. Mais les soldats d'autres pays d'Afrique n'ont pas plus de liens avec les Soudanais du Darfour que les Suédois ou les Australiens.

Comment comprendre le soutien de la population à Al-Bachir? Elle a largement manifesté contre la CPI...

Cela peut paraître étonnant, mais les gens ne savent pas ce

qui se passe au Darfour ou ne veulent pas le croire. Il y a donc une désinformation extrêmement efficace de la part du gouvernement. La jeunesse subit un lavage de cerveau intensif depuis vingt ans. Les gens sont coupés de l'étranger. Il n'y a plus d'écoles et plus d'universités, sauf pour les plus riches. C'est le néolibéralisme poussé à l'extrême. La masse de la population ne pense plus. Autrefois, elle avait un sens politique, il y avait de nombreux partis politiques, des syndicats... Tout cela a été laminé, et aujourd'hui on a affaire à un prolétariat qui, chassé des campagnes, vient se réfugier dans les villes. Alors quand on lui donne à manger, il va défiler et crier à la manipulation occidentale.

Propos recueillis par Fanny Costes

Madagascar L'ONU s'interpose

De nouveaux efforts pour trouver une issue au conflit malgache. L'ONU a annoncé la tenue mi-mars d'« assises » pour sortir de la crise. Depuis la fin du mois de janvier, le président Marc Ravalomanana et son opposant Andry Rajoelina, le maire destitué de la capitale malgache, sont en guerre ouverte pour le pouvoir. Plus d'une centaine de personnes ont trouvé la mort depuis le début des troubles, au cours de manifestations très violentes. Andry Rajoelina tente de se cacher depuis que le pouvoir a tenté de le faire arrêter. L'ONU a annoncé lui avoir accordé sa protection diplomatique.

Tibet Triste anniversaire



Le dalai-lama dénonce depuis toujours les massacres perpétrés par les Chinois à l'égard de la population tibétaine. 50 ans après sa fuite, en 1959, le chef spirituel tibétain a profité de l'occasion pour réitérer ses dénonciations de la politique chinoise au Tibet. Depuis un demi-siècle, les campagnes de répression ont « plongé les

Tibétains dans de tels abysses de souffrance et de détresse qu'ils ont littéralement connu l'expérience de l'enfer sur terre ». Déplorant la disparition de plusieurs milliers de morts, il a condamné ce qui apparaît comme un « génocide culturel » et réclamé l'autonomie.

Gabon L'ère des soupçons

Le 27 février était révélée la saisie opérée sur des comptes français d'Omar Bongo. Suivait un dépôt de plainte par Paris visant les « biens mal acquis » du président gabonais, au pouvoir depuis 1967. Aux yeux des autorités gabonaises, ces mises en causes judiciaires marquent la fin de la protection dont elles jouissaient en France sous les présidents précédents. Résultat, elles appellent à « réexaminer en profondeur les accords de coopération » entre les deux pays. Les tensions entre Libreville et Paris ne sont pas nouvelles. En janvier 2008, Jean-Marie Bockel, alors secrétaire d'État à la coopération, mettait en cause le « gaspillage des fonds publics » par certains régimes africains.

Irlande du Nord Fin de la trêve ?

Deux soldats tués par balle dans un attentat revendiqué par le Real IRA (IRA Authentique né d'une scission avec l'IRA en 1997). Un policier abattu d'un coup de feu

quelques heures plus tard... La situation se dégrade en Irlande du Nord.

Gordon Brown s'est immédiatement rendu à Belfast, martelant que le « processus de paix est désormais inébranlable » et que les terroristes ne peuvent rien contre lui. Sentiment partagé par Gerry Adams, leader historique du *Sinn féin*, qui a vivement condamné l'attentat.

Europe Rencontre franco-allemande

Jean-Christophe Cambadélis, secrétaire national à l'International, a rencontré, le 10 mars, le SPD pour évoquer la campagne des Européennes et le texte d'orientation adopté lors du dernier Conseil national du PS. Les deux délégations ont convenu d'échanger des orateurs durant la campagne, convenant qu'il fallait réorienter la construction européenne « pour une Europe plus citoyenne, plus sociale et plus écologique ».



Un big bang

12 ■ Ce devait être le troisième acte du processus de décentralisation. Une réforme décisive pour enfin simplifier le mille-feuille administratif français dont tout le monde, à droite comme à gauche, conteste la lourdeur. Seulement, loin de l'alléger, les 20 propositions du rapport Balladur le rendent encore plus indigeste.

Parmi les mesures envisagées qui ont le plus de mal à passer, le regroupement « volontaire » de régions pour passer de 22 à une quinzaine de régions. Une absurdité selon Pierre Mauroy, grand témoin de ce dossier, qui craint qu'un tel redécoupage n'amointrisse considérablement le rôle des régions qui doivent au contraire jouer un rôle de leader. Autre point noir des travaux de

cette commission : le Grand Paris. Le rapport Balladur propose un simple retour au département de la Seine. Une vision « ringarde » pour reprendre les termes de Jean-Paul Huchon, président socialiste de la région Île-de-France. Même Nicolas Sarkozy n'a pas semblé convaincu et contre son habitude, a choisi de temporiser sur cette question. Mais en attendant cette éventuelle recomposition de la carte de France qui ne devrait pas voir le jour avant 2014, les collectivités sont asphyxiées financièrement. L'État leur transfère toujours plus de compétences, sans les moyens correspondants. C'est cela la vraie urgence. Mais le gouvernement ne semble pas en avoir pris conscience.

Sommaire

Analyse : Pierre Mauroy, ancien Premier ministre et artisan de l'acte I de la décentralisation, a participé au Comité Balladur : son expertise et ses critiques p.14 à 17

Éclairage : Tout comprendre à la réforme territoriale. Ce qui est vrai, ce qui ne l'est pas p.18 à 23

Focus : Grand Paris ou Paris Métropole ? Les clés du débat p.24-25

Nos réponses : les propositions socialistes p.26-27

qui fait pschitt



HAUTE-NORMANDIE

NORD-PAS-DE-CALAIS

BASSE-NORMANDIE

PICARDIE

LORRAINE

BRETAGNE

ÎLE-DE-FRANCE

CHAMPAGNE-ARDENNES

ALSACE

PAYS DE LOIRE

CENTRE

BOURGOGNE

FRANCHE-COMTE

POITOU-CHARENTES

AUVERGNE

RHÔNE-ALPES

LIMOUSIN

AQUITAINE

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

MIDI-PYRÉNÉES

LANGUEDOC-ROUSSILLON

CORSE

« La politique n'est jamais

Artisan de l'Acte I de la décentralisation, en 1982, Pierre Mauroy a participé à la Commission Balladur pour la réforme des collectivités locales. L'ancien Premier ministre fait le point sur les conclusions du rapport et explique ses désaccords. Certaines des propositions ne seraient, selon lui, pas dénuées d'une arrière-pensée politique.

En intégrant le Comité Balladur, vous avez retrouvé le thème de la décentralisation qui vous est cher...

Effectivement, avant même la victoire de la gauche en 1981, comme secrétaire à la Coordination du Parti, j'ai présidé la commission qui a préparé nos dossiers sur les thèmes de la décentralisation, de la régionalisation, avec la fin de la tutelle préfectorale et le transfert de bloc de compétences d'État aux collectivités avec les crédits correspondants.

Les débats ont été très vifs entre la gauche et la droite. Et pourtant, la décentralisation a été admise par la gauche et la droite et surtout par les Français. Pendant plusieurs années, avec l'adoption des lois défendues par les ministres, Joxe, Chevènement, Vaillant mais aussi le Premier ministre Raffarin, la décentralisation a progressé. Deux idées se sont fortement imposées : le rôle des régions et le développement de l'intercommunalité. Il faut continuer cette avancée his-

torique et empêcher que la réforme ne soit remise en cause.

Quelles étaient vos attentes en intégrant ce Comité ?

Sollicités par le président de la République, André Vallini et moi-même avons accepté de participer au Comité Balladur avec l'aval de Martine Aubry et du bureau national du Parti socialiste. Il s'agissait de faire progresser la réforme concernant la décentralisation, la régionalisation, l'intercommunalité, en insistant sur les rôles des villes et la nécessité de doter la France d'un réseau d'une vingtaine de métropoles (le rapport en a retenu 11). C'est la construction originale bien française qu'il faut poursuivre pour respecter les trois niveaux de la réforme : les régions, les départements et l'entité nouvelle "communes et intercommunalité".

En quoi vos attentes ont-elles été déçues ?

Nous nous sommes efforcés de progresser, de clarifier dans de nombreux domaines et nous avons pu répondre favorablement à 16 propositions sur 20, notamment à celles qui prévoient l'élection des structures intercommunales au suffrage universel direct. C'est la preuve de notre volonté de réussir sans parti pris, avec une logique d'ave-

14



Avec cette réforme, les régions ne seront pas à la hauteur des défis européens"

absente de tels débats »



nir et de modernité. Mais nous nous sommes heurtés vivement à des points de désaccords fondamentaux.

Lesquels ?

En particulier, la proposition 3 qui prévoit la désignation par une même élection sur une même liste et dans le cadre de circonscriptions infra-départementales, des conseillers régionaux et départementaux. C'est une proposition baroque dans sa conception de mélange des genres, qui diminue les régions et les rend incapables de jouer leur rôle de leader.

Les régions ne seront pas à la hauteur des défis européens et apparaîtront, avec leurs élus hybrides issus d'un mode de scrutin fragile, comme des

Premier ministre de 1981 à 1984, lors du premier septennat de François Mitterrand, Pierre Mauroy fut l'artisan du premier acte de la décentralisation : la loi Deferre de 1982 qui fut à l'origine d'innovations décisives, notamment la reconnaissance de la région comme une collectivité territoriale de plein exercice. Figure majeure du Parti socialiste, Pierre Mauroy en fut le Premier secrétaire de 1990 à 2000 et fut également maire de Lille, de 1973 à 2001. Il est aujourd'hui sénateur du Nord.



Il faut limiter l'enchevêtrement des financements croisés"

régions diminuées face aux enjeux d'une Europe qui jouera la puissance et la concurrence. On devine mal dans cette construction la place du département. Son existence n'est pas menacée, mais elle sera précaire puisque le Comité distingue les politiques publiques de soutien à l'activité et à la compétitivité - qu'il propose de confier aux régions en complément de l'État et de l'Europe - et l'action de proximité à destination des habitants sur laquelle pourrait être centrée l'action des départements, des intercommunalités et des communes.

Que proposez-vous ?

Partageant la vision de ces « deux blocs » Europe - État - région d'une part, département - intercommunalité - communes d'autre part, nous considérons qu'il faut distinguer clairement les scrutins régionaux et départementaux. Exactement comme la loi municipale qui fonctionne à la satisfaction générale. Avec la possibilité de circons-

criptions électorales dans les grands départements pour garantir les liens des élus avec les territoires et les populations qu'ils représentent.

Vous n'approuvez pas non plus la proposition 11...

Cette proposition confirme la clause de compétence générale au niveau communal (métropole, commune, intercommunalité) mais la retire aux régions et aux départements. Cette clause permet aux collectivités de répondre aux mutations économiques et sociales et aux nouveaux besoins de la population. Il convient donc de maintenir la clause de compétence générale aux régions et départements, mais de limiter l'enchevêtrement des financements croisés.

Comment y parvenir ?

Il est nécessaire de limiter le financement d'un même projet à deux collectivités. L'apport de la collectivité secondaire (qui n'est pas à l'origine du projet et n'aura pas à en assumer la gestion) devrait être plafonné à 50 % de la dépense subventionnable. Enfin, une collectivité ne pourrait faire appel qu'à une collectivité de niveau supérieur : le bloc communal pourrait faire appel au financement du département ou de la région, le département

Du mille-feuille au pudding, la mauvaise recette de Balladur

Les principales propositions du rapport :

- « Favoriser les regroupements volontaires » des régions, pour « réduire leur nombre à une quinzaine » et « le regroupement volontaire de département ».
- « Des circonscriptions infra départementales pour l'élection simultanée des conseillers régionaux et départementaux au scrutin de

liste » se substitueront aux cantons supprimés. Soit une fusion des conseillers généraux et des conseillers régionaux.

- La création, « par la loi », de 11 métropoles à compter de 2014 (Lyon, Lille, Bordeaux, Marseille, Toulouse, Nice, Strasbourg, Rouen, Toulon, Rennes) et du Grand Paris, englobant Paris et les « trois départements de la petite couronne ».

rechercherait celui de la région, la région ne pouvant obtenir une aide que de l'État ou de l'Europe.

Comment traduire le regroupement des régions ?

Cette proposition a fait couler beaucoup d'encre déjà. Les propositions 1 et 2 prônent la nécessité de réduire sur une base volontaire le nombre actuel de régions à une quinzaine. Ces dispositions devraient permettre la nécessaire montée en puissance des régions françaises à la hauteur des régions européennes comme interlocutrices privilégiées de l'État et de l'Union européenne. Mais le Comité - et nous étions d'accord - a refusé de retenir des cas concrets.

La question du Grand Paris reste délicate...

Les débats au sein du Comité ont confirmé le fait que la capitale de la France ne pourra pas se développer comme elle le devrait si on s'en tient au statu quo. La superficie et la population actuelles de Paris ne sont pas à la hauteur de cette ville universelle. Pour autant, les auditions ont montré l'absence de propositions sur cette question centrale, même si un rassemblement au sein du « syndicat mixte Paris-Métropole » a été amorcé. Il nous semble donc prématuré d'avancer telle ou telle proposition avant que le débat ne soit approfondi.

De nombreuses voix s'élèvent pour dénoncer une arrière-pensée politicienne dans cette réforme. Qu'en est-il ?

Chacun appréciera, mais l'idée avancée par Monsieur Copé de lancer le Big Bang n'était certainement pas innocente. La politique n'est jamais absente de tels débats...

Propos recueillis par Stéphanie Platat



Monique Lubin,
conseillère
générale des
Landes, canton
d'Hagetmau

« Chaque territoire a ses spécificités »

Je suis conseillère générale et présidente déléguée à la mission locale pour l'insertion des jeunes. Pour moi, le rôle d'un conseiller général consiste à mettre en place une politique à l'échelle d'un département tout en essayant de la décliner au niveau du canton car chaque territoire a ses spécificités. Je me considère comme une élue de terrain, capable d'apporter une touche différente à l'action départementale, plus adaptée à la réalité et aux besoins de la population locale. Ainsi, sur mon canton, un des principaux problèmes est celui de la mobilité car le territoire est très étendu. J'en tiens compte dans l'élaboration des politiques destinées aux jeunes. Mais cette vision très spécifique d'un petit secteur doit impérativement se doubler d'une appréhension plus large du département. Car faire de la politique ne consiste pas seulement à gérer le quotidien, mais aussi à préparer l'avenir.

Les propositions du comité Balladur

Picardie

Démembrement de la région :
Somme en Nord-pas-de-Calais
Aisne en Champagne-Ardenne
Oise en Île-de-France

Normandie

Fusion de la Haute-Normandie
et de la Basse-Normandie

Paris

Création d'un Grand Paris

Alsace

1^{ère} proposition :
fusion des deux départements
2^e proposition :
fusion avec la Lorraine

Bretagne

1^{ère} proposition :
rattachement
de la Loire-
Atlantique
2^e proposition :
fusion avec les
Pays de la Loire

Bourgogne

Fusion avec
la Franche-
Comté

Poitou-Charente

1^{ère} proposition : fusion avec
l'Aquitaine
2^e proposition : démembrement
au profit de l'Aquitaine et le
Limousin

Auvergne

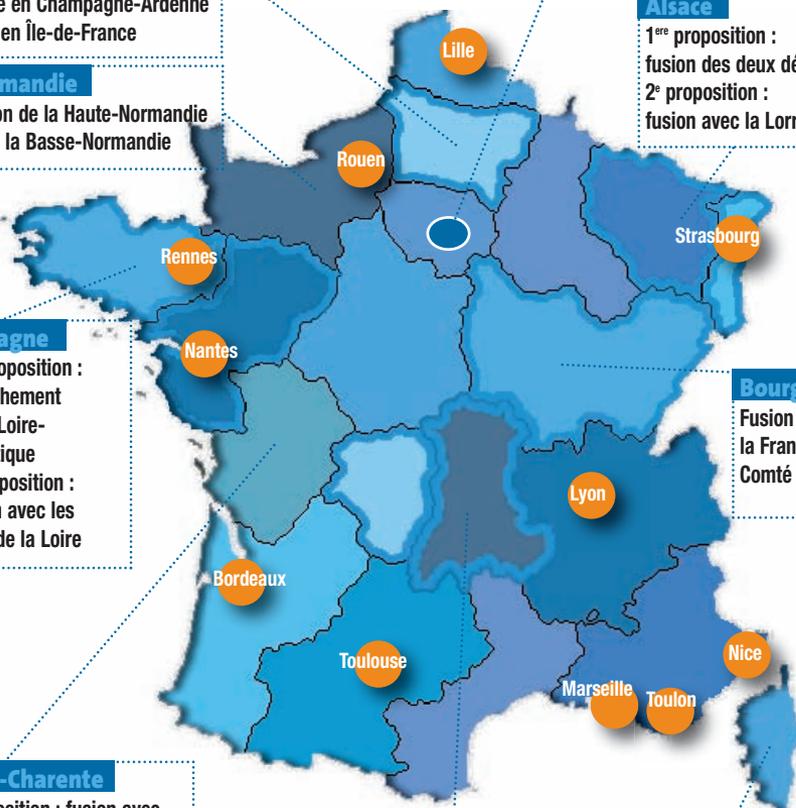
1^{ère} proposition : fusion avec
Rhône-Alpes
2^e proposition : fusion avec le
Limousin

Corse

Changement
du mode de scrutin

Métropoles

Les 11 métropoles retenues par
le comité Balladur



Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur la réforme territoriale

Le rapport Balladur, adopté par le comité mercredi 25 février, a été officiellement remis le 5 mars au président de la République. Dans son introduction, le texte souligne que « l'administration du territoire est, en France, une question éminemment politique ». Une précision nécessaire pour un texte qui a le mérite de soulever la question de notre organisation publique, mais qui, hélas, ne va définitivement pas dans le bon sens. Biaisé par des considérations politiciennes, le rapport

contient quelques contrevérités qu'il convient d'énumérer, pour démêler le vrai du faux.



La France a trop d'échelons administratifs : FAUX

Concernant les échelons territoriaux, les trois échelons – région, département, communes - existent dans chaque pays européen. « Je voudrais tordre le cou aux discours qui visent les régions et leur supposée faiblesse, en rappelant qu'en Europe, dix États-nations sont plus petits que la région Rhône-Alpes », déclarait dans une conférence de presse, Elisabeth Guigou, secrétaire nationale du PS à la réforme de l'État et aux collectivités locales. La taille de nos régions n'est donc pas un problème. Seul le nombre de communes est une spécificité de la France et pour cela, les socialistes proposent que l'intercommunalité soit renforcée et clarifiée.

L'État asphyxie financièrement les collectivités : VRAI

Ce sont plus de 73% des investissements publics que réalisent les collectivités locales, alors qu'elles ne contribuent qu'à 10% de la dette nationale. Le « contrat de croissance », instauré par le gouvernement Jospin en 1999, et indexant sur la croissance, les dotations des collectivités n'est plus effectif depuis 2007. Résultat, les collectivités locales voient leurs dotations croître moins vite que l'inflation. De plus, nombre de transferts de charges n'ont jamais été compensés par des dotations supplémentaires : l'État doit plus de 2 milliards d'euros aux départements au titre du RMI, ou encore près d'1 milliard d'euros aux régions, au titre de la formation professionnelle.

Jean Denat,
conseiller général
du Gard, canton
de Vauvert



« Une action directe et pragmatique »

Le conseiller général exerce une action directe et pragmatique auprès des citoyens. Il est à leur écoute, répond à leurs inquiétudes et leur apporte des réponses concrètes. Nous faisons aussi le pont avec les associations de nos cantons respectifs, en les mettant notamment en relation avec les acteurs socio-économiques. Je vois mon rôle comme celui d'un animateur politique sur un territoire donné. S'ajoute à cette dimension très circonscrite, une action départementale. Selon moi, le département constitue l'échelon de la solidarité et de la proximité par excellence. Il est essentiel dans ce contexte particulier de fragilité de notre démocratie. Plus on éloigne le citoyen du décideur, plus la démocratie est en danger. Voilà pourquoi j'estime que la réforme Balladur n'est ni opportune, ni urgente. Elle ne fait qu'obéir à la logique politique de Nicolas Sarkozy.

La suppression de la taxe professionnelle est une nouvelle attaque à leur financement : VRAI

Le 4 février dernier, Nicolas Sarkozy a annoncé la suppression pure et simple de la taxe professionnelle, un des quatre impôts directs locaux qui ne concerne que les entreprises. Cette taxe représente plus de 60% de l'autonomie fiscale des collectivités, et fait donc peser un risque majeur sur l'avenir des territoires. Pourtant, aucune solution n'a été apportée pour rassurer les collectivités alors que la suppression de la taxe professionnelle représenterait un manque à gagner de 22 milliards d'euros dans le budget des collectivités, selon le rapport.

L'efficacité des collectivités reste à prouver : FAUX

Qu'il s'agisse des TER, des formations sanitaires et sociales, de la construction de lignes à grande vitesse ou encore des équipements scolaires, les collectivités locales ont donné un coup de fouet à l'investissement public dans tous les domaines. Pour preuve : les régions



dépensent deux fois plus pour les lycées que l'État ne le faisait. De plus, la décentralisation a permis la mise en place de nouveaux outils pour contribuer, par exemple à la diffusion des politiques numériques ou au soutien aux PME.

Les modes de scrutins régionaux et municipaux ont renforcé la démocratie locale : VRAI

Assurant une meilleure représentation de tous les courants d'opinion, mais aussi de la parité, le scrutin de listes des élections régionales et municipales permet une meilleure représentation de la population. Le fossé existant entre les citoyens et leurs élus ne sera pas comblé par la remise en cause des scrutins de listes. Et pour cause, ils garantissent, à l'inverse du scrutin uninominal, le renouvellement, la diversité et la parité.

Le projet de fusion des élus régionaux et départementaux, sous l'appellation « conseillers territoriaux » est dangereux : VRAI

Il fragiliserait la région en envoyant siéger au Conseil régional les élus des départements. En



Janick Léger,
conseillère
générale de
l'Eure, canton
de Val-de-Reuil,
élu(e) de la

communauté
d'agglomération Seine-Eure

« Disponibilité et écoute »

À mes yeux, le mot qui définit le mieux la mission d'un conseiller général est proximité. Nous avons un rôle territorial d'animation et d'aménagement de notre canton. Il faut savoir faire preuve de disponibilité et d'écoute avec les élus, la population et les associations. Au niveau du département, nous travaillons énormément sur le volet social et sur la politique de l'emploi. Nous sommes ainsi chargés de mettre en œuvre, avec un regard critique, le RSA (revenu de solidarité active) : nous analysons la loi, étudions les partenariats qu'il faut établir... C'est très difficile dans notre secteur car le RSA est une injonction de remise au travail. Or, notre territoire est particulièrement touché par la crise et l'emploi se réduit comme peau de chagrin. Nous sommes de plus en plus confrontés au phénomène des travailleurs pauvres. Le département reste donc un échelon pertinent à condition de revisiter ses compétences.



Christine Nivou,
conseillère
régionale de
Provence-Alpes-
Côtes d'Azur,
maire de Veynes
(Hautes-Alpes)



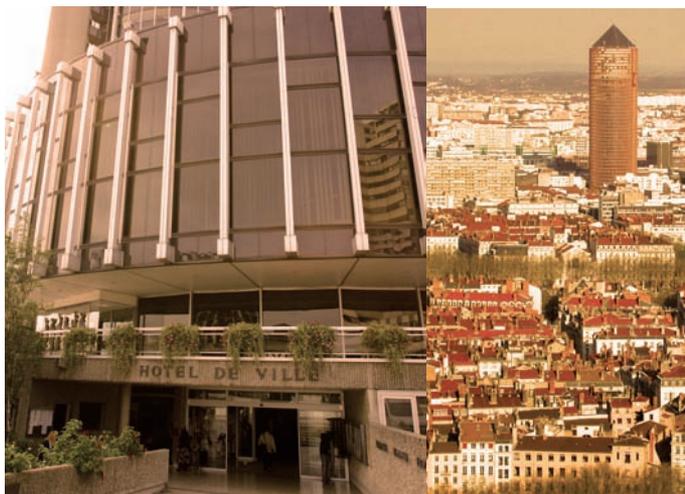
« Rappeler les réalités du terrain »

Je pense que je joue le rôle d'un relais, d'une interface, entre les collectivités et l'échelon régional. D'un côté, nous aidons les élus des départements à concrétiser leurs projets, de l'autre, nous faisons entendre leurs préoccupations auprès de la Région. C'est ainsi à nous qui sillonnons le territoire de rappeler au Conseil régional les réalités du terrain. Nous faisons par exemple en sorte que les appels à projets ne soient pas trop compliqués. Au niveau régional, on a souvent tendance à oublier que les collectivités manquent d'ingénierie et de personnel. C'est à nous de rappeler ces contraintes. Nous devons également avoir une vision globale de la région pour prendre les bonnes décisions en matière d'aménagement du territoire, de transport. L'aller-retour permanent entre les collectivités et la région est indispensable pour enrichir notre réflexion et nous aider à agir dans le bon sens.

supprimant le lien direct avec les électeurs, on diminue la région alors qu'il faudrait la renforcer. Les régions ne doivent pas devenir des fédérations de super-cantons, mais au contraire garder leur dynamique propre pour un développement économique et un aménagement du territoire cohérents. Une telle fusion priverait, de plus, les élus départementaux des relations de proximité qui font la force des départements dans leurs interventions sociales au bénéfice des personnes âgées, handicapées, des familles, des personnes en situation de précarité. Au contraire, il faut renforcer chaque collectivité en clarifiant les compétences des régions et départements et en désignant des chefs de file pour les compétences partagées, au demeurant marginales dans les budgets régionaux et départementaux.

Le rapport Balladur fait l'impasse sur les cartes : VRAI

Qui pourrait croire qu'un groupe d'experts établisse pour le chef de l'État un rapport sur la réorganisation de l'administration territoriale de l'Hexagone sans même prendre en compte la géographie du pays ? C'est pour-



tant le cas. Sur les 122 pages du texte, on ne compte qu'une seule carte, celle des intercommunalités de la région Île-de-France. Le rapport préconise la disparition de 7 régions, sans le moindre support géographique pour appuyer ses conclusions.

La réforme Balladur n'empêchera pas les départements de poursuivre leur action sociale : FAUX

Contrairement aux préconisations du rapport Attali visant à supprimer cet échelon local, le Comité Balladur ne prévoit pas la suppression des départements.

Néanmoins, leurs pouvoirs seront restreints. Dans de nombreux cas, ils devront s'effacer au profit des métropoles, y compris dans le domaine de l'action sociale, qui est pourtant une de leurs missions principales de « proximité et de solidarité ». Jean-Pierre Bel, président du groupe PS du Sénat dénonce « la suppression cachée du département. Le conseiller territorial est le cheval de Troie de la suppression du département, véritable objectif de la réforme. »

Ariane Vincent



Lovely Chrétien,
conseillère
régionale de
Lorraine,
adjointe au
maire
de Saint-Dié-
des-Vosges

« Humaniser le système d'aides »

Les conseillers régionaux ont peu de visibilité et leur travail reste méconnu. Nous sommes pourtant très, très présents sur le terrain. Pour ma part, je suis présidente de la commission « développement économique ». Nous travaillons plus spécialement sur les aides aux petites et moyennes entreprises : les aides à la création d'entreprise, à l'immobilier, au maintien de personnel... Notre rôle consiste à humaniser ce système d'aides, à accélérer le traitement des dossiers en orientant les personnes vers le bon interlocuteur. Beaucoup de gens ignorent que ce relais existe. Pourtant, la région prend de nombreuses initiatives. En Lorraine, nous avons créé des aides spécifiques pour les TPE. Nous exerçons aussi un rôle auprès des associations. Dans ma région, dès qu'une association crée un emploi, elle reçoit une prime. Notre travail a donc des répercussions concrètes sur le quotidien des gens.

Le grand pari de Paris

Le Grand Paris est mort, vive Paris Métropole. Le Comité Balladur en allant dans le sens de la fusion de Paris et de la petite couronne a étouffé dans l'œuf le projet de réorganisation de l'agglomération.

Grand Paris pour les uns, Paris Métropole pour les autres. Dans la question de la réorganisation de l'Île-de-France, les oppositions ne sont pas que sémantiques. Elles posent avant tout la question du devenir de cette métropole qui a mal achevé sa décentralisation.

Pénurie de logements, saturation des transports, et déséquilibre entre l'est de la capitale, où se situent les logements, et l'ouest où se trouvent les bureaux, sont les principaux maux de la capitale. Nicolas Sarkozy, plus omniprésident que jamais, veut aussi avoir son mot à dire sur la question. Il lance un concours d'architectes pour redessiner le nouveau visage du « Grand Paris » et nomme Christian Blanc à la tête d'un secrétariat d'État au développement de la région capitale avec pour mission de développer l'économie de la connaissance notamment autour du pôle de Saclay. La question de la gouvernance de l'Île-de-France échoit en janvier 2009 à la Commission Balladur qui a rendu son rapport la semaine dernière. Une de ses propositions centrales consiste à fusionner les quatre départements, Paris, Seine-Saint-Denis, Hauts-de-Seine et Val-de-Marne. Ce qui reviendrait à recréer le département de la Seine, disparu en... 1964. « Cette fusion des 4 départements centraux au sein d'un grand Paris serait synonyme d'impuissance pour cette institution mastodonte », dénonce Bertrand Delanoë. Comment, en effet, faire de la proximité avec 6 millions d'habitants ? « Le rapport, en proposant d'ajouter une nouvelle structure qui va s'ajouter aux autres, rend illisible la décentralisation. Nos concitoyens sont très satisfaits du

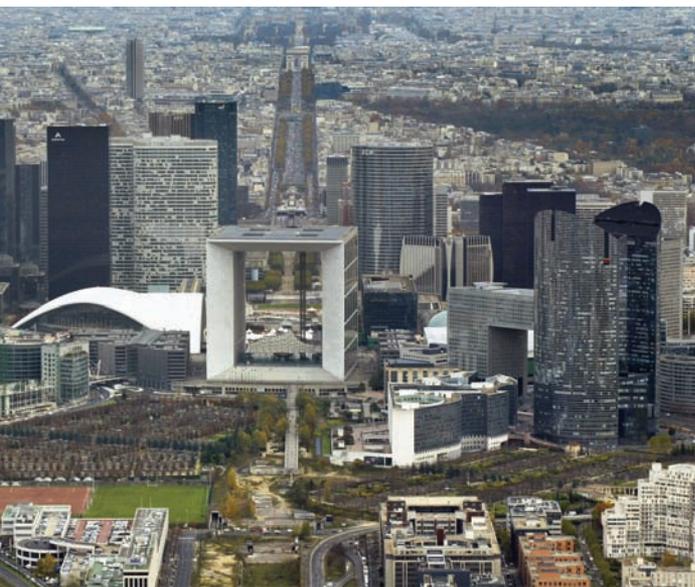
travail des départements, notamment dans le domaine social. La création d'une administration tentaculaire du Grand Paris rendrait impossible un tel travail de proximité », ajoute le président du Conseil régional. « Des politiques comme l'insertion, le handicap ou les personnes âgées, actuellement gérées à l'échelle pertinente des départements ne se traitent certainement pas à 6 millions d'habitants ! », confirme le maire de Paris. Cette fusion reviendra aussi à couper Paris et la petite couronne du reste de l'Île-de-France. « Le comité Balladur a fait le choix de rompre la solidarité et la cohérence qui existent entre la petite et la grande couronne. C'est un non-sens au regard de la réalité du fonctionnement de notre territoire », affirme Jean-Paul Huchon. C'est construire le Grand Paris sans tenir compte de la zone de développement économique de Saclay ou même du département des Yvelines, riche de la zone de Vélizy. La question des ressources n'est d'ailleurs pas abordée. « L'enjeu du rééquilibrage à l'est de notre région aurait dû être l'enjeu central du rapport, développe Jean-Paul Huchon, Or, il n'apporte aucune solution pratique, notamment dans le sens d'une péréquation équitable des richesses vers les départements et les villes les plus pauvres à partir des richesses constatées au centre, à Paris et dans les Hauts-de-Seine. »

Enterrement de première classe

Devant un dossier aussi mal ficelé, Nicolas Sarkozy a fait preuve d'un inhabituel bon sens et a décidé de prendre plus de temps pour réfléchir au Grand Paris. « Il s'agit de repartir des propositions que nous avons faites, explique



Métropole



AFP

Jean-Paul Huchon, développer l'intercommunalité, approfondir la régionalisation avec clarification des compétences et désignation de chefs de file, conforter la coopération et les projets au sein de Paris Métropole, réaliser une réforme fiscale et financière à hauteur des besoins d'investissements. » « C'est un enterrement de première classe pour le Grand Paris », a commenté pour sa part Elisabeth Guigou, secrétaire nationale du PS à la réforme de l'État. Et un encouragement presque inattendu du Paris Métropole emmené par Bertrand Delanoë. Ce syndicat mixte d'études et de programmation, « lieu où s'inventent démocratiquement de nouveaux rapports entre collectivités », comme le définit le maire de Paris, rassemble aujourd'hui plus de 200 collectivités. La semaine dernière, une réunion s'est tenue dans le but d'accueillir le département des Hauts-de-Seine. De nombreux élus étaient présents, dont un certain Jean Sarkozy.

Stéphanie Platat

La vision du PS

L'Île-de-France ne doit pas faire l'objet d'un traitement dérogatoire, source d'arbitraire : premier bassin urbain d'Europe, l'Île-de-France a, pour des raisons historiques ou fonctionnelles, certaines configurations géographiques, institutionnelles ou administratives spécifiques. Mais là comme ailleurs, l'État doit achever la décentralisation et la carte intercommunale en respectant les initiatives légitimes portées par les collectivités. Le syndicat mixte Paris Métropole, qui se propose de rassembler à la fois la région, les départements franciliens, dont Paris, toutes les collectivités de la petite couronne et les agglomérations de la grande couronne, a vocation à devenir, à cet égard, un lieu de gouvernance original, fondé sur une dynamique démocratique et adapté au contexte francilien. Il participe d'un système éprouvé de coopération entre niveaux de collectivités, que l'État doit accompagner. Enfin, comme le proposent différents rapports, certains outils spécifiques expérimentés en Île-de-France, tels le STIF et le SDRIF gagneraient à être généralisés aux autres régions.

Pour une décentralisation efficace,

Le PS ne fait pas barrage à une réforme de l'organisation territoriale. Il souhaite au contraire accroître l'efficacité de la décentralisation qu'il a lui-même mise en œuvre dans les années 1980. Contrairement à la droite qui propose un projet électoraliste, les socialistes affichent des objectifs en faveur d'une meilleure intégration des citoyens sur leurs territoires.

« Nous refusons que l'indispensable réforme de l'organisation territoriale soit le prétexte d'une manœuvre politicienne », préviennent les socialistes devant les conclusions du rapport du Comité Balladur. Car, pour eux, cette réforme s'adresse en priorité aux citoyens. « Pour améliorer la qualité et l'efficacité des services publics, supprimer les lenteurs et les surcoûts, il faut clarifier, dire qui fait quoi, qui est responsable, à qui les citoyens, les élus, les associations et les entreprises doivent s'adresser. » Pour cela, le PS propose se s'appuyer sur cinq grandes priorités.

Réformer l'État

Il faut un État stratège qui assume pleinement ses missions régaliennes en matière d'emploi et de justice notamment, finance et encadre les grandes priorités nationales et garantit la solidarité nationale. Dans ce cadre, l'État doit supprimer les doublons

de services entre les régions et les départements et ses fonctionnaires. L'État doit aussi arrêter de recentraliser des actions pourtant déléguées aux collectivités, comme la formation professionnelle ou l'insertion économique des jeunes.

Achever l'intercommunalité et en améliorer la qualité et la légitimité démocratique

Les socialistes sont favorables à la fixation d'une date butoir pour l'achèvement de regroupement des communes en communautés urbaines, communautés d'agglomérations ou communautés de communes. Mais il est nécessaire dans ce cadre d'améliorer la carte intercommunale. La solidarité doit inclure dans le projet communautaire les communes les plus défavorisées. Il est également indispensable de veiller à ce que les périmètres des intercommunalités coïncident avec les bassins

26



Claudie Lebreton, Élisabeth Guigou, Martine Aubry, Alain Rousset, André Laignel et Didier Migaud



les propositions socialistes

de vie et d'emplois pour éviter les regroupements d'opportunité politique qui ne sont pas fondés sur un vrai projet commun.

Par ailleurs, les socialistes estiment qu'il faut supprimer les SIVU et les SIVOM, des formes de regroupements qui font doublons à l'intérieur des communautés.

Enfin, il faut démocratiser davantage les communautés en organisant l'élection de leur exécutif, soit par un système proche de celui des arrondissements à Paris, Lyon ou Marseille, soit par l'élection d'une partie du conseil communautaire au suffrage universel direct, l'autre partie étant constituée par les maires.

Clarifier les compétences respectives des régions et des départements

Il est nécessaire de mieux clarifier les compétences entre régions et départements. Déjà plus de 80 % des actions des régions et des départements sont spécialisées. La loi doit les reconnaître. Dans le cadre européen, les régions ont vocation à se renforcer, devenant l'échelon pertinent d'action et de structuration du territoire. Concernant les départements, la quasi-totalité des budgets va à l'action sociale, aux investissements routiers et à l'aide aux communes. Ils assurent la solidarité entre les personnes (RMI, APA...) et vis-à-vis du territoire. Reconnaître ces blocs de compétences est essentiel.

Il existe également des compétences partagées en matière de culture, de sport ou de développement économique (10 à 20% des budgets des régions et départements). Le PS propose qu'un chef de file soit désigné, principal co-financier du projet. Ainsi, il faut limiter les financements croi-

sés entre les collectivités en réservant les co-financements aux collectivités « supra » : une commune pourrait voir son projet financé au mieux par l'intercommunalité, le département, la région, l'État et l'Europe. Le département ne pourrait faire financer ses projets que par la région, l'État, l'Europe.

Associer les collectivités décentralisées à la définition du plan de relance

Les collectivités réalisent les trois quarts des investissements publics. Le prochain plan de relance devrait faire l'objet d'un contrat entre l'État et les collectivités locales. Au-delà de cet important projet, une conférence nationale devrait réunir régulièrement l'État et les collectivités locales.

Respecter les échéances démocratiques

Le mode de scrutin des élections municipales et régionales est satisfaisant. Nous souhaitons que le seuil pour la proportionnelle aux élections municipales soit abaissé pour assurer la parité, la diversité et une représentativité plus large.

Par ailleurs, les socialistes estiment que le renouvellement en une seule fois de l'assemblée départementale doit devenir la règle.

« Notre réforme veut des régions fortes, capables d'être des partenaires de l'État et de l'Europe, des départements responsables de la solidarité et des communes en charge de la proximité et regroupées en intercommunalités pour leurs projets de développement », soulignent les socialistes.



Jacques Becq, figure emblématique de la Somme

Figure emblématique du nord de la France, Jacques Becq est décédé le 22 février dernier, à l'âge de 84 ans. Après avoir créé la section de Bernaville, il est élu conseiller général de la Somme, de 1976 à 1982, avant de devenir maire de Fienvillers, en 1977, et conseiller municipal d'Abbeville en 1983. Deux années auparavant, il accède au poste de député de la

4^e circonscription de la Somme. Durant cette période, il est également conseiller régional de Picardie. En 1989, il parvient à prendre la mairie d'Abbeville à Max Lejeune qui la dirigeait depuis 1947. Battu aux législatives de 1993 et aux municipales de 1995, il se retire de la vie politique. Il laisse dans la peine sa famille et de nombreux amis au sein du Parti.

Un débat passionnant

Retour gagnant pour les *Entretiens de Solferino*. Sous l'impulsion d'Emmanuel Maurel Secrétaire national en charge des Universités permanente et d'été, et de Laurence Dumont, SN à la Formation, ce rendez-vous mensuel s'inscrit dans la feuille de route fixée par la Première secrétaire : un parti au travail, c'est un parti qui promeut la réflexion collective et la discussion. Or, celle-ci ne saurait se limiter au seul échange entre socialistes.

La venue d'Emmanuel Todd s'est traduite par un indéniable succès. Le démographe a exposé les principales thèses développées dans son dernier essai, *Après la démocratie*. Un livre riche qui est à la fois un commentaire sur l'actualité et une étude des processus de longue durée qui aboutissent, selon lui, à une crise démocratique de grande ampleur. Cette crise résulte à la fois du vide religieux, de la stagnation éducative, de la nouvelle stratification sociale, de l'égarement des classes supérieures, et surtout, de l'impact désastreux du libre-échange pour les classes sociales les plus défavorisées. Particulièrement critique à l'égard du pouvoir, sans concession pour le PS, qu'il juge à bien des égards « timide et conservateur », Emmanuel Todd plaide pour un sursaut démocratique qui transite, notamment, par de nouveaux choix en matière de politiques économiques. Des extraits de cette réunion-débat sont disponibles sur le site du Parti (www.parti-socialiste.fr).

E.M.



Bureau national des adhésions

La direction du Parti socialiste vient de rendre publique la liste des membres du Bureau national des adhésions.

NOM - PRÉNOM	MOTION
BAYS Nicolas	D
BEGUÉ Christophe	A
BONNEFOY Philippe Xavier	A
BRETOU Stéphanie	C
DES GAYETS Maxime	D
DULOS Jean-Baptiste	D
EL HADDAD Linda	A
GODIN Alexandre	E
GRAIC Yvon	E
MARTIG-DECES Laetitia	A
PARPILLAT Mickaël	C
PASQUIO Matthieu	D
PIETRASANTA Sébastien	E
RIHAN CYPEL Eduardo	E
ROUSSEAU Loïc	A
SAUREL Philippe	E
VETELE Benjamin	C

SUPLÉANTS

DELUZET Marc	A
FLAM Manuel	A
MANCEL Marc-Pierre	E
MARANDON Nicolas	D
PERRIN Nicolas	E
PODEVYN Sébastien	D
SIMIOT Nicolas	C
TRICOT Frédéric	C



Pour Robert Verdier

Figure historique du socialisme, proche de Léon Blum, **Robert Verdier** nous a quittés, le 27 février dernier. Alain Bergounioux, conseiller aux relations avec les fondations et aux revues, lui rend hommage.



Avec la mort de Robert Verdier, le socialisme a perdu plus qu'une grande figure. Bien sûr, nous garderons le souvenir du jeune secrétaire général adjoint de la SFIO qui a incarné le renouveau du socialisme résistant. Mais nous pensons à l'homme, à sa personnalité chaleureuse, à sa grande rectitude morale. Que Léon Blum ait voulu qu'il fût son adjoint à la rédaction du *Populaire*, en 1946, ne relève pas du hasard. Tous les deux ont incarné profondément un socialisme humaniste. Jeune professeur à Montpellier, en 1934, il se lance dans l'action politique et syndicale. Nommé à Paris, il n'accepte cependant pas l'esprit munichois et rallie les positions de Léon Blum. Démobilisé en juillet 1940, dès octobre, avec quelques camarades, il entreprend de reconstruire des structures socialistes dans la clandestinité.

Député, dès novembre 1944 à l'Assemblée Consultative provisoire, il poursuit sa carrière parlementaire jusqu'en 1958. Il est également très présent dans les débats du Parti. Parallèlement, il entame une carrière de journaliste, au *Populaire*, journal du parti, aux côtés de Léon Blum, puis sans lui après sa mort en 1950. Rapidement, il devient, avec Alain Savary, un spécialiste des problèmes de la décolonisation. La guerre d'Algérie l'amène à prendre une part importante dans la constitution d'un courant minoritaire. Dès juin 1956, il est un des principaux rédacteurs d'une motion, pour le congrès de la SFIO, qui reconnaît le « fait national algérien ». En mai 1958, il défend, en vain, une politique de fermeté face aux insurgés d'Alger et, le 1^{er} juin, vote contre l'investiture du général De Gaulle.

Après la guerre d'Algérie, avec Alain Savary, mal à l'aise dans un parti trop divisé, il le quitte pour participer à l'aventure de la Gauche Démocrate et Socialiste, créée par François Mitterrand. Il contribue aussi à la création du nouveau Parti socialiste, en avril 1969, dont il devient (encore une fois) secrétaire adjoint. Il siège pour dix années au Comité directeur du Parti.

Il donne, cependant, désormais la priorité à d'autres activités intellectuelles et sociales. Président de la Société des Amis de Léon Blum, il anime les *Cahiers Léon Blum*, vite reconnus par les historiens. Entré à la demande de Daniel Mayer, à la Ligue des Droits de l'Homme, il poursuit son combat ancien pour la dignité et la liberté des hommes. En 2003, il assume encore la direction de la Commission Internationale de la Ligue.

Ce rappel de « sa longue vie », largement consacrée aux autres laisse encore beaucoup à dire. Heureusement, Robert Verdier avait publié récemment ses *Mémoires*⁽¹⁾, empreintes de modestie, mais qui ressuscitent un itinéraire révélateur de notre histoire collective. Le mieux, pour nous, est encore de les lire.

(1) Robert Verdier, *Mémoires*, préface de Pascal Ory, L'Harmattan, 2005.

« Un Forum des territoires de la



Marylise Lebranchu, députée du Finistère et présidente de la Maison des élus, vient de prendre la tête, aux côtés de Jean-Louis Bianco, du Forum des territoires, une institution chargée d'assurer le lien entre Solférino et les élus socialistes. Entretien.

Quelle est la mission du Forum des territoires ?

Martine Aubry entend associer étroitement militants et élus au processus de rénovation engagé au lendemain du congrès. Ils ont en effet beaucoup à dire sur les évolutions en cours, la gestion de la crise et ses conséquences prévisibles. Ils connaissent surtout mieux que quiconque l'état réel du pays.

Ceci étant dit, il nous faut prendre en compte les besoins des Français dans toutes leurs com-

posantes, à l'échelle des territoires. Les difficultés varient en effet au gré des situations individuelles. Selon que vous soyez à Morlaix, Lille ou Paris, les inégalités se manifestent différemment. L'égalité des territoires doit se traduire par une égalité de fait entre individus.

Quelles sont ses priorités ?

Elles ont été définies par la Première secrétaire, dont l'objectif est de favoriser l'échange des bonnes pratiques. Le premier débat portera ainsi sur les

discriminations, le second sur les liens entre collectivités. Avec, en filigrane, la gestion locale de la crise. Tout au long des travaux, nous nous efforcerons de stimuler les échanges pour mettre en relief les distinctions entre élus de gauche et de droite. L'idée d'un amalgame est en soi inimaginable.

Comment entendez-vous peser dans le bras de fer qui oppose le gouvernement et les exécutifs locaux, majoritairement acquis à la gauche ?

Le Forum doit permettre aux élus d'exprimer leurs points de vue sur les conséquences que font peser sur leurs collectivités les désengagements de l'État, le transfert de charges non compensé ou la fermeture des services publics... Il leur offre un espace privilégié pour affirmer leur différence et échanger leurs savoir-faire respectifs. À charge, pour eux, de démontrer que les socialistes ont une stratégie fondée sur des choix politiques clairs, en perspective de 2012.

À l'heure où ils consacrent 73 % de leurs dépenses à l'investissement public, nos élus en ont assez de s'entendre reprocher



pour riposter aux attaques droite »

des dépenses prétendument non justifiées. Ils sont déterminés à riposter aux attaques de la droite, en s'appuyant sur leurs propres acquis.

De quelle manière allez-vous valoriser vos travaux ?

Nous avons prévu, pour commencer, de publier un Livre Vert sur les agendas 21, à partir des expériences menées sur le terrain par nos élus. D'ici la fin de l'année, une réunion de synthèse nous permettra, par ailleurs, de lister les sujets sur lesquels nous avons su faire preuve d'originalité pour contribuer à l'élaboration de notre futur projet. Ce qui nous permettra, dans la foulée, d'expliquer notre vision de l'acte III de la décentralisation.

Le Forum des territoires ne risque-t-il pas de faire double emploi avec la Fédération des élus socialistes et républicains (FNESR) ?

Nos statuts diffèrent. Contrairement au Forum, la FNESR s'ouvre à des élus qui ne sont pas nécessairement socialistes. Au-delà de ce constat, nous avons souhaité mettre la pression sur le gouvernement, en faisant valoir le point de vue de nos représentants locaux, après la présentation des recommandations du comité Balladur.

Les rendez-vous du Forum :

- 18 mars : Conseil régional d'Île-de-France. Forum « Diversité et discriminations ».
- 3 avril, Laval : forum décentralisé : Agir ensemble, statut de l'élu.
- Courant mai, Midi-Pyrénées : forum décentralisé : Livre vert des collectivités socialistes.
- 18 Juillet, Avignon : forum décentralisé, en lien avec la FNESR : Culture.
- Septembre, Lyon ou Grenoble : forum décentralisé : Statut de l'élu, fiscalité
- Octobre, Île-de-France : forum consacré aux problématiques de la Région capitale.
- SDRIF, Grand Paris, la Région capitale et son rapport à l'Europe et aux autres régions françaises
- Novembre, Metz ou Caen : forum décentralisé : Transports. Quelles politiques régionales mener ?

Pour le reste, nous serons attentifs à éviter toute espèce de doublonnage. Je ne doute pas que nous trouverons une méthode de travail consensuelle avec la FNESR. Enfin, notre instance s'emploiera à travailler transversalement et dans la durée, en concertation avec les édiles, aux côtés d'Élisabeth Guigou, chargée de réfléchir à l'évolution de l'organisation territoriale, au titre de Secrétaire nationale. Notre Forum servira de lien entre les différentes composantes du Parti et des territoires.

Que vous inspirent les propositions formulées par le groupe de travail présidé par Édouard Balladur ?

Nous refusons d'en appeler à la décentralisation et à sa nécessaire évolution sans manifester notre attachement aux

valeurs républicaines. Ce qui doit nous conduire à raisonner en termes de clarification des compétences, en distinguant ce qui relève de l'État et des collectivités. Quel est le bon service ? Qui finance quoi ? Dans quel(s) but(s) ?

Nous devons également nous pencher sur les finances locales, la péréquation et le statut de l'élu, érigés en principes fondateurs de l'acte III de la décentralisation. Mais soyons clairs : à la posture tactique et politicienne du Président, nous opposons une vision élaborée de l'organisation territoriale. L'action sociale et solidaire est pour nous essentielle. C'est ce qui nous différencie de la droite, réfugiée derrière le primat du tout économique.

**Propos recueillis par
Bruno Tranchant**

L'Île-de-France ou la mutation perpétuelle



L'Île-de-France n'a pas toujours porté ce nom ni connu les limites que nous lui connaissons, incluant la ville de Paris et les départements de la petite et de la grande couronne. Ses frontières se confondent en partie avec la région parisienne, sans s'y identifier totalement.

Des destinées distinctes, d'un même dessein. La mutation du XIX^e siècle marque un virage décisif dans l'histoire francilienne. Et une ère de changements radicale sous le sceau de la Révolution

industrielle qui modifie du tout au tout le visage de la région à partir de 1830. L'installation d'usines, en périphérie de Paris, et le développement du chemin de fer en « toile d'araignée », qui rap-

proche la capitale des villes voisines, entraînent la formation de banlieues ouvrières où convergèrent les Franciliens.

Foyer révolutionnaire

Nommé préfet de la Seine, en 1853, Georges Eugène Haussmann est chargé de donner corps aux ambitions de Napoléon III et de transformer le centre de l'ancienne Lutèce en y perçant une croisée gigantesque, tandis que la construction de l'axe nord-sud, du boulevard Sébastopol au boulevard Saint-Michel, fait disparaître de la carte de nombreuses ruelles et impasses. Il s'efforce également d'aménager les arrondissements créés sur l'emplacement des communes annexées en 1860. Douze avenues, construites pour la plupart sous le Second Empire, convergent ainsi place de l'Étoile, tandis que plusieurs autres axes routiers permettent de traverser la capitale en direction du centre.

Onze villages alentour complètent l'édifice, possédant déjà toutes les caractéristiques de la future « banlieue ». La main-d'œuvre peu qualifiée s'y concentre peu à peu, au profit de maisons ouvrières dans lesquelles les notables parisiens voient à tort un possible foyer révolutionnaire. Après 1860, les

fortifications construites vingt ans plus tôt, pour prévenir Paris de toute tentative d'invasion, matérialisent la séparation entre la ville centre et sa banlieue.

Construites à l'emplacement de l'actuel boulevard périphérique, elles ne seront détruites qu'en 1919. Ce rejet des classes laborieuses conduira à une véritable scission entre prolétariat et bourgeoisie.

Décongestionner Paris

La démolition des fortifications, entre 1919 et 1930, rend enfin possible un rapprochement. Ce qui vaut au département de la Seine de basculer à gauche à la faveur des élections municipales de 1935 qui permettent au Parti communiste de rafler 26 communes (contre 11 en 1929), la crise économique et la situation des « mal lotis » étant un facteur d'explication.

Il faut attendre 1965 et le premier schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme pour voir se dessiner une politique d'urbanisme et de transports digne de ce nom. Pour décongestionner Paris, on décide alors de créer le Réseau express régional (RER) et de bâtir des villes nouvelles : Cergy-Pontoise, Évry, Marne-la-Vallée, Melun-Sénart et Saint-Quentin-en-Yvelines.

En 1964, le nombre de départements est porté de trois à huit. L'ancienne place forte des Parisiens en forme un à part entière, tandis que sa périphé-

rie et la Seine-et-Oise sont scindées entre la Seine-Saint-Denis, les Hauts-de-Seine, le Val-de-Marne, l'Essonne, les Yvelines et le Val d'Oise. La Seine-et-Marne occupe, pour sa part, la partie orientale de l'Île-de-France, qui obtiendra le statut de région administrative en 1976.

Aménagements réussis

Depuis, l'aménagement du territoire francilien a prêté à bien des péripéties. Après la mise au point du plan Prost dans l'entre-deux-guerres, approuvé le 22 juin 1939 et entré en application après 1945, le plan d'aménagement et d'organisation générale de la région, adopté en 1960, s'est soldé par un cuisant échec.

La mise à mal de cette politique a conduit à l'élaboration du schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région parisienne de 1965, concocté par le préfet Dehouvier sous les auspices du Général de Gaulle. Plus modeste, le schéma directeur de 1994 est élaboré dans le cadre du processus de décentralisation.

Il sera suivi, à l'automne 2004, d'une nouvelle révision lancée sous l'autorité de la Région et non plus de l'État. Avec l'ambition sans cesse réaffirmée depuis de surseoir aux problèmes du chômage et d'affirmer la compétitivité du territoire.

Bruno Tranchant

AUX ORIGINES DE L'ÎLE-DE-FRANCE

Le nom d'« Île-de-France » serait apparu en 1387, à en croire le chroniqueur Froissart, se substituant ainsi au « pays de France », en référence à la plaine située au nord de la Seine. Avec une unité linguistique délimitée par l'Oise, la Marne et la Seine qui en firent une province à part entière dotée d'un bassin sédimentaire constitué de plateaux où s'encaissent des vallées. Sa situation centrale, l'horizontalité du relief et une remarquable convergence hydrographique ne firent qu'amplifier ce sentiment.

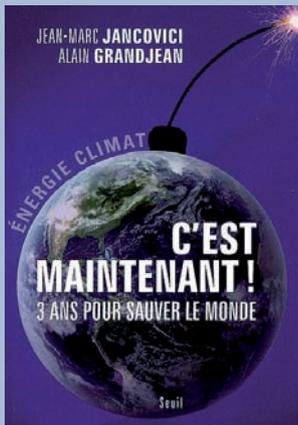
Les limites de ce nouveau périmètre ne cessèrent toutefois de varier jusqu'à la fin de l'Ancien Régime, au profit d'une extension de l'ouest et du nord. Elle formait alors la zone d'intérêt économique des corporations marchandes de Paris qui contribuèrent à en fixer les contours. Ce n'est qu'en 1519 que le « gouvernement d'Île-de-France » prit le nom de la région, cette institution s'ajoutant à la prévôté et vicomté de Paris et à la généralité de Paris, dans des limites et avec des compétences différentes, comme il était de coutume sous l'Ancien Régime. Le rayonnement intellectuel de l'ancienne Lutèce était tel qu'on prête à l'empereur Charles-Quint ces paroles : « Lutetia non urbs, sed orbis » (Paris n'est pas une ville, c'est un Monde).

B.T.

LIVRES

Trois ans avant la fin du monde ?

La crise. Les catastrophes climatiques. Et si tous ces désastres étaient liés ? Ne sommes-nous pas responsables des bouleversements actuels ? Voici le propos de ce livre. À force de conquêtes et de volonté de pouvoir, l'homme cause lui-même sa tombe.



La manière désinvolte et brutale dont il gère l'économie comme son environnement l'a entraîné sur des voies tortueuses. Il faut un changement de cap. Et vite. Nous avons tous un rôle à jouer, une remise en question à effectuer. Depuis trop longtemps, nous nous voilons la face sur le chaos imminent. Combien de temps encore nous faudra-t-il pour comprendre ? Quelle horreur devons-nous affronter pour réagir ? Agissons avant qu'il ne soit trop tard. Agissons maintenant. Tel est le mot d'ordre de ce livre égypte. Nous

devons le faire nôtre. Il nous faut être prêts à tout changer pour sauver le monde. **C. C.**

Jean-Marc Jancovici et Alain Grandjean, *C'est Maintenant, 3 ans pour sauver le monde*, Éditions du Seuil, 280 pages, 19,50 €.

L'instant du déclin

En couverture, un enfant sur un trottoir. Il court seul, au soleil, il fonce devant un petit pan de mur, un pain sous le bras gauche. Il rit. Son ombre compose une image dans laquelle on pourrait voir un chien. Il semble heureux et il est beau. Peu de photos expriment la joie de vivre avec autant de force. On découvre ensuite cinquante photos, bien reproduites. Willy Ronis raconte les circonstances de chaque prise.

Il évoque son milieu d'origine, l'optimisme de la liberté recouverte à la Libération, son amour pour son épouse, Marie-Anne. Tout le monde connaît le *Nu provençal* : elle est de dos, elle va faire sa toilette face à un petit lavabo. En la voyant pousser une brouette à Gordes, on reconnaît sa silhouette, puis on découvre son visage, en voyage. Ces moments d'amour, et bien d'autres chargés de tendresse, coïncident avec les débuts des Trente Glorieuses. On en vient à se demander comment les jeunes d'aujourd'hui regarderont les actuelles années de crise dans trente ans. **J. C.**

Willy Ronis, *Ce jour-là*, Folio, Gallimard, 208 pages, 6,50 €.

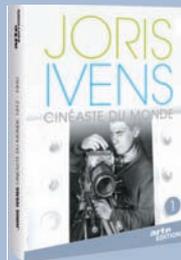
Willy Ronis
Ce jour-là



34

FESTIVAL

Ivens, cinéaste du monde



Du 5 mars au 5 avril 2009, une rétrospective est consacrée à l'œuvre documentaire de l'immense Joris Ivens à la par la cinémathèque française. De la guerre d'Espagne à l'URSS, des États Unis à la Chine, le « Hollandais volant » a parcouru le monde et le xx^{ème} siècle en filmant d'un regard lucide la souffrance des hommes dans leurs luttes désespérées contre l'injustice et l'exploitation. C'est une oeuvre profonde, esthétique, dérangeante, réunie pour la première fois par Arte éditions en deux coffrets DVD pour 16 h de mémoire et d'émotion. **M. D.**

De 4 à 6 euros - Cinémathèque française, 51 rue de Bercy, 75012 Paris
Renseignements : 01.71.19.33.33

Page réalisée par Chloé Costes, Manuela Delahaye et Jacques Goulet.



Le Printemps Des libertés

Pour la Défense De la République

dimanche 22 mars 2009

à partir De 10h30 au **zénith** - 75019 Paris

Métro : Porte De Pantin

10h15 : Ouverture des portes.

10h45 : Rassemblement républicain pour
la défense des collectivités locales
et des droits de l'opposition.

Avec la participation d'acteurs associatifs et syndicaux.

14h15 : "Les libertés sous surveillance"

15h30 : "Les libertés d'expression menacées"

Discussions animées par Nordine Nabili, rédacteur en chef
du Bondy blog et NDJE, témoin slam.

16h45 : Martine AUBRY

À partir de 17h00 : Concert
Sanseverino, Axiom, Clarika...

Et D'autres invités surprise



L'élu double face

L'alliance des contraires. Eric Kerrouche, c'est d'abord le Nord et le Sud. Une enfance à Lille, dans une famille modeste, avec un père d'origine kabyle et des études, puis une vie professionnelle, dans la région de Bordeaux. C'est aussi la réflexion et l'action, la théorie et le terrain. Après Sciences-Po Bordeaux – « des années exceptionnelles et enrichissantes, le temps de l'insouciance, même s'il y a eu le décès de mon père » – ce passionné de la chose publique se lance dans une thèse et devient chargé de recherche au CNRS. Son sujet d'études : les élus. « Leur rôle s'est beaucoup transformé depuis la Seconde Guerre mondiale, analyse l'expert. Je cherche à comprendre pourquoi le lien démocratique se distend. Le discours de dénonciation du type « tous pourris » s'est largement répandu. Pourtant, la fonction d'élu est très difficile à exercer. »

Il parle, évidemment, en connaissance de cause. Mais aussi, d'expérience. Conseiller municipal à Capbreton (Landes), Éric Kerrouche est également, depuis 2008, président de la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud (MACS). « Paradoxalement, c'est grâce à Jacques Chirac que je suis entré en politique, raconte-t-il avec un sourire. Après la dissolution, en 1997, j'ai rencontré Jean-Pierre Dufau, député-maire socialiste de Capbreton



“ **La réforme Balladur risque de creuser le gouffre démocratique entre les élus et les citoyens** ”

et je suis devenu son assistant parlementaire. » À l'époque, d'autres choix s'offraient à lui, comme partir à l'étranger pour son post-doc. « Seulement, je voulais mettre les mains dans le cambouis, explique-t-il. J'avais envie d'aider, d'aller sur le terrain. J'ai pris conscience de l'ampleur des difficultés sociales, du poids des déterminismes. Ce n'était pas un choc étant donné mes origines, mais cela m'a servi d'aiguillon pour essayer de changer les choses localement. »

Il cite en guise d'exemple la création du centre intercommunal d'action sociale de la MACS qui « permet de rompre l'isolement, notamment des personnes âgées » ou encore la présence indispensable des élus lors de la tempête Klaus qui a dévasté les forêts des Landes, en janvier dernier. Au terme de l'entretien, Eric Kerrouche l'admet : « J'ai deux personnalités : élu et universitaire. Mais je ne me prends pas comme objet d'étude. J'ai été choisi pour faire et non pour me regarder faire. » Son mandat est d'ailleurs devenu l'essentiel à ses yeux. C'est pour ça qu'il compte le défendre contre toutes les attaques. À commencer par celles que porte le rapport Balladur : « Cette réforme risque de creuser le gouffre démocratique entre les élus et les citoyens. » Sa meilleure offensive ? Un livre sur le gouvernement local en France.

Elisabeth Philippe